

«Pierre JARLIER élu président du Conseil d'administration du CEREMA»

29/04/2014

Pierre JARLIER élu président du Conseil d'administration du CEREMA

Pierre Jarlier, sénateur-maire de Saint-Flour, vice-président de l'AMF, membre de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation, vient d'être élu Président du Conseil d'administration du Cerema –Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement–.

Pour le sénateur, auteur d'un rapport d'information intitulé « Pour une nouvelle architecture de l'ingénierie en matière d'urbanisme » : « *Il s'agit d'une reconnaissance forte de la place des collectivités territoriales dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'aménagement et d'égalité des territoires, dans le champ du développement durable, des risques, de l'environnement, et de la mobilité.* »

Fusion des huit CETE (Centres d'études techniques de l'État) et du Certu (Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques), le Cerema intervient depuis le 1^{er} janvier 2014 dans le conseil, les études, les contrôles, les essais, la recherche, l'expérimentation, le recueil de bonne pratique, la méthodologie et l'expertise.

L'AMF a largement participé, depuis 2011, aux travaux préparatoires de création de cet établissement créé par la loi du 28 mai 2013. Doté d'un budget annuel de 250 millions d'euros, le nouvel organisme regroupera près de 3 000 agents répartis sur 26 départements, 17 laboratoires de recherche, 60 pôles de compétence. Son siège social est situé à Bron, au sein de la métropole lyonnaise.

L'objectif des ministères de tutelle (Écologie - Energie et Egalité du territoire-Logement) est d'offrir tant à l'Etat qu'aux acteurs locaux une expertise scientifique et technique dans les nombreux domaines de la gestion territoriale: transport, environnement, prévention des risques, aménagement du territoire et urbanisme, mer et littoral, biodiversité, climat, bâtiment...

Avec l'élection de Pierre Jarlier et l'installation du nouveau Conseil d'administraton, c'est une nouvelle étape de la construction de cet établissement public qui vient d'être franchie. « *Outil transversal au service de l'aménagement mais également de l'égalité des territoires, le Cerema répond au besoin d'expertise et d'ingénierie stratégique dans notre pays.* » conclut Pierre Jarlier.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)